

RESTRICTIONS D'EAU

MESURES OBLIGATOIRES

La situation des ressources en eau se dégrade fortement depuis quelques jours. La commune met en place des mesures restrictives pour préserver l'eau et garantir l'approvisionnement de tous. **Il est impératif d'utiliser l'eau que pour les besoins essentiels.**

i CONTEXTE GÉNÉRAL



Déficit très important de précipitations depuis le début de l'année.



Plusieurs épisodes de canicule ont eu un impact négatif sur les ressources en eau.



La situation actuelle nécessite une **gestion responsable et solidaire** de notre ressource en eau.



L'EAU EST UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE ET LIMITÉE.
Chaque geste compte.

⊘ MESURES OBLIGATOIRES

DÈS MAINTENANT ET JUSQU'À NOUVEL ORDRE

AGRICULTURE



Obligation d'utiliser le **réseau agricole** pour abreuver le bétail.



Interdiction de l'arrosage des potagers.

POPULATION



Interdiction de laver les voitures.



Interdiction d'arroser les pelouses.



Interdiction de remplir les piscines (privées et publiques).



Interdiction de l'arrosage des potagers.



LES BONNS GESTES

POUR PRÉSERVER L'EAU AU QUOTIDIEN



Privilégiez les douches courtes plutôt que les bains.



Fermez le robinet pendant le brossage des dents, le rasage ou le savonnage des mains.



Faites tourner le lave-linge et la lave-vaisselle uniquement à pleine charge.



Ne laissez pas couler l'eau inutilement en attendant qu'elle refroidisse. Placez une bouteille au réfrigérateur.



Réutilisez l'eau lorsque c'est possible (eau de rinçage par exemple).



Utilisez le petit débit de la chasse d'eau lorsque cela suffit.



AU JARDIN

- N'arrosez pas les pelouses, jardins et potagers.
- Évitez le remplissage des piscines.
- Reportez les plantations et travaux nécessitant un arrosage.
- Si arrosage exceptionnellement autorisé, privilégiez l'eau de pluie et arrosez de manière ciblée.



Ensemble, faisons de l'eau une priorité pour aujourd'hui et pour demain.



COMMUNE DE VÉROSSAZ

Place communale 1
1891 Vérossaz



info@verossaz.ch